

Analyse Sociologique De L'action De La Mission De L'organisation Des Nations Unies Pour La Stabilisation De La Republique Democratique Du Congo

ABSTRACT

UN peacekeeping operations are intended to assist countries ravaged by conflict for the return of peace and its consolidation.

Following the outbreak of the Second Congo War (1998-2002), which had many tragic consequences, the UN had decided to send a mission to the DRC, the mission of the United Nations Organization in the Congo. Since 2010, it has become, the United Nations Mission for the Stabilization of the Congo (MONUSCO). MONUSCO is the largest and most costly peacekeeping operation in the world.

The objective of this article is to demonstrate and analyze the strengths and weaknesses of MONUSCO in order to identify some perspectives in terms of reforms, challenges and issues. The present includes 3 following points: a brief history, the results of MONUSCO's action in the DRC and ultimately the perspectives for the future.

Date of Submission: 30-07-2020

Date of Acceptance: 15-08-2020

I. BREF HISTORIQUE ET PRINCIPALES MISSIONS DE LA MONUSCO

A la suite du génocide au Rwanda en 1994 et la fin du régime de Mobutu en 1997, la RDC entra dans une période d'instabilité et de conflits sanglants. En effet, l'arrivée en masse des réfugiés Hutu avait considérablement déstabilisé la situation sécuritaire en RDC, notamment à l'Est du pays, dans les provinces du Nord et du Sud Kivu où les tensions ethniques ont été exacerbées¹. (Clark 2011, 367). À la chute du régime de Mobutu et l'arrivée au pouvoir de Laurent Désiré Kabila, la situation ne s'est pas améliorée. Tout au contraire, les antagonismes intérieurs sont entrés en résonance avec les convoitises extérieures². En effet, les troupes et les milices étrangères venant des pays voisins se sont greffées aux groupes rebelles locaux, ce qui a fait de l'Est de la RDC un théâtre d'affrontements sanglants. En juillet 1999, l'accord de Lusaka avait consacré un cessez-le-feu entre les belligérants (RDC, Ouganda, Rwanda, Namibie, Angola, Zimbabwe et groupes rebelles du MLC et du RCD) et proposait l'envoi d'une mission onusienne pour stabiliser la situation et assurer la protection des civils. C'est dans cette perspective que la Mission d'Observation des Nations Unies au Congo devenue MONUSCO en 2010- a été officiellement créée le 30 Novembre 1999 à la suite de la résolution 1279 du Conseil de Sécurité de l'ONU³. En 2010, la MONUSCO comptait 20.819 casques bleus, ce qui en fait la plus importante opération de maintien de la paix à l'échelle mondiale⁴.

Cela étant, il est important de noter que le Conseil de Sécurité plaça d'emblée cette mission sous le Chapitre VII de la Charte de l'ONU, en lui confiant la tâche d'assurer « la protection des civils se trouvant sous la menace imminente de violences physiques, limitée à la zone de déploiement de ses bataillons d'infanterie⁵ ». Plus précisément, la mission première de la MONUSCO était de s'assurer du respect du cessez-le-feu entre les différentes parties belligérantes conformément aux accords de Lusaka et aussi de s'occuper du processus de désarmement. Cette mission avait aussi à ses débuts comme mandat de traquer les différents groupes armés, les milices, les personnes responsables des crimes de guerre ou crimes contre l'humanité et de rapatrier les

¹Clark, Janine Natalya; « UN peacekeeping in the DRC: reflections on Monusco and its contradictory mandate ». *Journal of International Peacekeeping* 15;2011; 367.

²Willame, Jean Claude; *Les faiseurs de paix au Congo- Gestion d'une crise internationale dans un État sous tutelle*. Groupe de Recherche et d'information sur la paix et la sécurité : Bruxelles.2007.P6

³Zeebroek, Xavier, Marc Memier et Pamphile Sebahara. 2011. « La mission des Nations Unies en RD Congo : bilan d'une décennie de maintien de la paix et perspectives ». *Rapport du Groupe de Recherche et d'information sur la paix et la sécurité*;2011,p6,

⁴Clark, Janine Natalya;opcit;p;36.

⁵Zeebroek et al op.cit. , p 6

membres des groupes armés étrangers⁶. Mais, avec le temps, le mandat de la mission s'est élargi pour couvrir un grand nombre de domaines. Aussi, la MONUSCO s'était-elle également chargée de réunir les forces régulières et irrégulières au sein d'une armée intégrée, de mettre sur pied un nouveau service de police, de réformer le système judiciaire et même d'apporter une assistance alimentaire, des services médicaux ou de jouer le rôle d'observateur lors des élections nationales⁷.

II. FORCE ET FAIBLESSE DE LA MONUSCO

2.1. Force de la MONUSCO

En dépit de vives critiques dont elle est l'objet, on ne doit pas occulter les réalisations de la MONUSCO pour favoriser la paix et la stabilité en République démocratique du Congo. Nous pouvons retenir trois facteurs portant sur la force de la MONUSCO.

Chacun de ces facteurs sera développé dans les lignes qui suivent.

- Contribuer aux négociations et concertations pour le retour de la paix en RDC (1)
- Participer à la protection des civils.
- Offrir un appui logistique et institutionnel au Gouvernement congolais pour favoriser la démocratie et la bonne gouvernance

2.1.1. La Contribution de la MONUSCO aux efforts pour le retour de la paix

La base de la contribution de la MONUSCO aux efforts pour le retour de la paix se situe à la période de la MONUC qui avait joué un rôle majeur dans les négociations pour favoriser tant soit peu le dialogue inter-congolais que le dialogue avec les pays voisins, impliqués dans les différents conflits en RDC. En 2001, lorsque le président Laurent Désiré Kabila fut assassiné et remplacé par son fils, Joseph Kabila, le Gouvernement congolais n'avait pas le contrôle de toute l'étendue du territoire national. Les groupes armés, notamment le MLC (Mouvement de Libération du Congo) et le RCD (Rassemblement congolais pour la Démocratie) contrôlaient le nord-est et le sud-est de la RDC, le Gouvernement ne contrôlant plus que la moitié ouest⁸. En plus de l'emprise de ces groupes armés sur des pans importants du territoire national, le pays était toujours un abri pour de nombreux groupes rebelles et milices venus de l'étranger comme les FDLR (Forces démocratiques pour la Libération du Rwanda), la LRA (Lord Resistance Army, Armée de résistance du Seigneur) d'Ouganda, le CNDD-FDD du Burundi, le Parti pour la libération du peuple Hutu et l'Unita d'Angola⁹. Tous ces mouvements armés commettaient sans coup férir des exactions sur les populations civiles et se sont enrichis sur base de l'exploitation illicite et effrénée de nombreuses richesses du sous-sol que regorge le sol congolais. Même si bon nombre de ces groupes armés sont encore présents et actifs, il faut de même reconnaître que leur capacité de nuisance est beaucoup moins considérable. En effet, la MONUC a joué un rôle important de facilitateur et de médiateur pour le retour de l'autorité de l'État sur tout le territoire.

D'abord, notons que la MONUC a joué un rôle de médiateur lors du dialogue inter-congolais de Sun City qui a donné lieu à l'Accord global et inclusif de Pretoria, le 17 décembre 2002 à Pretoria, mettant fin à la deuxième guerre du Congo (1998-2002)¹⁰. Cet Accord de Pretoria, corollaire du dialogue placé sous les auspices de la Mission Onusienne a permis la Réunion du pays et l'avènement d'un Gouvernement d'union Nationale. Il a été obtenu grâce notamment à la facilitation de l'Envoyé Spécial du Secrétaire Général de l'ONU, Moustapha Niassé et du Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies et chef de la MONUC, Namanga Ngongi¹¹. Il y a eu en 2003 la formation d'un Gouvernement de transition ou Gouvernement 1+4 avec un président et quatre Vice-Présidents, parmi lesquels les principaux groupes rebelles belligérants du MLC et du RCD étaient représentés par leurs leaders. Cette transition politique conduira à l'organisation des premières élections peu ou prou démocratiques en RDC.

Il est important de noter que la MONUC était membre du CIAT (Comité International d'Accompagnement de la Transition) qui comprenait aussi les 5 membres permanents du Conseil de sécurité, l'Union européenne (Présidence et commission) et de l'Union africaine (Présidence et commission). À ce titre, elle a beaucoup œuvré pour aider la Commission congolaise de suivi de l'Accord Global et Inclusif à accomplir

⁶Koko, op cit p 32).

⁷Neethling, Theo. 2011. « From MONUC to MONUSCO and beyond : prospects for reconstruction, state-building and security governance in the DRC. » *South African journal of international affairs*, vol. 18, no 1, p.23-41.p23.

⁸Koko, Sidi. 2011. « Monuc and the quest for peace in the DRC : assessment of a peacekeeping mission ». *African Security Review*, vol 20, no2, p,33.

⁹Idem

¹⁰Zeebroek et al 2011,p7.

¹¹Clark 2011,opcit; p 370

sa mission de préparation et de l'installation des institutions de la transition, en exerçant des pressions sur les différentes parties et en offrant sa médiation dans un certain nombre de conflits¹².

Ensuite, suite à la résurgence de nouvelles rébellions, notamment le M23 (Mouvement du 23 Mars) qui a occupé la ville stratégique de Goma durant plusieurs mois et causé de nombreuses victimes, la MONUC a encouragé et facilité la tenue d'un dialogue entre la RDC, les pays voisins (Rwanda, Ouganda) et le M23 afin de stabiliser la paix et de mettre en place un programme DDR (Démobilisation, Désarmement et Réinsertion) des anciens rebelles. Ce dialogue a abouti à l'accord cadre d'AddisAbbeba qui enjoint aux pays voisins de cesser d'apporter leur soutien aux groupes rebelles, propose l'amnistie pour les responsables des « violations mineures » mais aussi des poursuites pour les auteurs des crimes contre l'humanité (meurtres, viols, tortures, séquestrations) et demande au gouvernement congolais d'améliorer sa gouvernance¹³. Au-delà de l'aspect positif du dialogue prôné par la MONUC, l'innovation majeure avec l'accord cadre d'AddisAbbeba est qu'il va permettre la mise en place d'une brigade d'intervention de la MONUC composée de 3000 soldats, conformément à la résolution 2098 du Conseil de Sécurité de l'Onu¹⁴. En effet, alors qu'avant l'usage de la force était subsidiaire, désormais l'utilisation de la force fait partie intégrante du mandat de la mission.

On voit donc que la Mission des Nations Unies a joué un rôle important pour favoriser le retour et la consolidation de la paix à travers l'organisation ou la médiation de forums, et aussi par l'attribution d'un mandat coercitif et offensif aux casques bleus.

2.1.2. Protection des civils

Avant tout, il sied de définir ce que l'on entend par protection des civils. Nous nous basons sur la définition de Thomas Copeland qui soutient : « qu'il s'agit de la prévention des massacres des civils, des déplacements internes et des violences sexuelles systématiques ou récurrentes, conformément aux principes généraux établis dans les Conventions de Genève et le droit international humanitaire¹⁵ ».

Le mandat premier de la MONUSCO est d'assurer la protection des populations civiles particulièrement vulnérables face aux nombreux groupes rebelles et milices qui pullulent notamment dans l'Est de la RDC. Même si la MONUSCO n'a pas toujours été en mesure de poursuivre ce mandat avec succès, il faut quand même noter que son rôle a été dans bien des cas salvateur pour les populations. Comme nous l'avons mentionné plus haut, le mandat de la MONUSCO avait été placé sous le chapitre VII, ce qui implique une action offensive si nécessaire en vue de la protection des populations¹⁶. L'Onu avait tiré les leçons de sa passivité lors du génocide au Rwanda voisin.

Pour assurer une rapidité de réaction en situation de violence imminente sur la population civile, la MONUSCO a mis en place un certain nombre de techniques novatrices, telles que : les équipes communes de protection, les cellules d'alerte précoce (CommunityAlert Networks), les cellules d'enquêtes conjointes (Joint prosecutioncells), les « Community Liaison Interpreters », les services de liaison et de communication locales avec les villages et les bases d'opération mobiles¹⁷. Toutes ces mesures ont permis de renforcer la proximité entre les populations locales et les casques bleus de la MONUSCO pour prévenir les attaques et apporter une réponse adéquate et rapide quand celles-ci ont lieu.

Mateja Peter soutient que l'action coercitive et offensive des casques bleus de l'ONU, de concert avec les forces armées de la RDC, a permis de combattre efficacement et d'affaiblir de nombreux groupes rebelles comme les FDLR ou la LRA dont les populations étaient jadis des proies faciles. De même en 2012, l'action de la MONUSCO a permis de neutraliser les rebelles du M23 et de préserver de nombreuses vies en danger¹⁸.

¹²Vircoulon, Thierry. 2005. « Ambiguïtés de l'intervention internationale en République démocratique du Congo ». *Politique Africaine*, Vol 2 (N° 98), p. 80.

¹³Peter, Mateja. 2015. « Between Doctrine and Practice: The UN Peacekeeping Dilemma ». *Global Governance* Vol. 21, P. 364-365

¹⁴Peter opcit, p362.

¹⁵ Copeland Thomas. « Civilian Protection in the Eastern DRC: Evaluation of the MONUSCOPeacekeeping Operation ». Mémoire de maîtrise, Naval PostgraduateSchool. Monterey, California.p. 6.

¹⁶Kahombo, Balingene. « La démocratisation dans l'ombre de crises et violences politiques en Afrique: rétrospective et prospective sur le rôle des opérations de maintien de la paix ». *Conférence internationale de Dakar*, p10

¹⁷Zeebroek et al, opcit, p31.

¹⁸Peter, op.cit., p354.

2.1.3. Appui logistique et institutionnel au gouvernement congolais

La MONUSCO offre un appui logistique et Institutionnel au Gouvernement Congolais pour la Stabilisation et la Consolidation de la paix ainsi que la reconstruction du pays.

D'abord, notons que la MONUSCO a joué un rôle important dans la réforme du secteur de sécurité en RDC. Elle a joué un rôle de premier rang dans le désarmement et la démobilisation des anciens combattants et conjointement avec le gouvernement congolais et d'autres partenaires de la RDC (USA, UK, Chine, Belgique et Afrique du Sud), Elle a œuvré activement pour la formation d'une nouvelle armée nationale inclusive et bien formée. De même, en ce qui concerne la police, la MONUSCO s'est-elle aussi ingéniée à réformer la police nationale congolaise (PNC) notamment en créant et en coordonnant des centres de formation à travers le pays. En effet, il est estimé que la MONUSCO a directement contribué à la formation de 10.000 officiers congolais dans des domaines aussi variés que les unités anti-émeutes, les instructeurs de police, les bataillons d'intervention rapide et les brigades de détective¹⁹.

Ensuite, la MONUSCO a apporté un appui important au Gouvernement congolais lors des deuxièmes élections démocratiques organisées en 2011. Le soutien technique et opérationnel qu'elle a apporté a été déterminant dans la réussite du processus électoral. Compte tenu de l'état de délabrement des infrastructures routières à l'époque, la MONUSCO était le seul acteur qui disposait des moyens logistiques pour appuyer la CENI (Commission Électorale Nationale Indépendante) dans le transport du matériel et des agents électoraux.²⁰. Qui plus est, la MONUSCO a également assuré la coordination des appuis des partenaires externes. Elle était l'interlocutrice directe du gouvernement et a mené un dialogue direct avec ce dernier au nom des donateurs en vue du respect des échéances électorales et des lois qui régissaient l'organisation des élections²¹. On voit donc à travers ces exemples que la MONUSCO a apporté un appui important en termes de gouvernance démocratique et de consolidation des Institutions politiques congolaises.

Enfin, notons qu'un autre succès important de la MONUSCO concerne la protection des droits de l'homme et le renforcement du système judiciaire. La MONUSCO comporte en son sein une Division des droits de l'homme qui est l'une des plus importantes unités civiles de la mission. Cette section effectue un certain nombre de tâches importantes. En effet, elle agit à trois niveaux : elle interpelle le gouvernement ou les groupes armés sur des éléments qui se seraient rendus coupables de violations, elle prend le cas échéant des mesures de protection en faveur de certaines victimes si elles sont menacées de mauvais traitement et stimule la lutte contre l'impunité en poussant la justice congolaise à arrêter et à juger ceux qui ont commis des violations²². Grâce à son bilan positif, cette section de la MONUSCO vient quelque peu bonifier l'image écornée de la MONUSCO aux yeux notamment des populations de l'Est de la RDC qui incriminent souvent la mission pour sa passivité.

2.2 Faiblesse de la MONUSCO

Comme toutes les missions onusiennes à travers le monde, la MONUSCO n'est pas exempte des critiques. La MONUSCO a été beaucoup vilipendée par bon nombre d'observateurs qui estiment qu'elle a simplement failli à sa tâche car 17 ans après sa mise en place, la RDC est toujours dans une situation précaire, avec la présence de groupes rebelles étrangers et locaux qui sèment la mort et désolation en toute impunité. Comme pour les forces, nous avons également retenu trois facteurs en ce qui concerne les faiblesses de la MONUSCO :

- Les Violations des droits humains par les casques bleus de la MONUSCO (Viols, exploitations d'enfants)
- Une situation toujours précaire à l'Est de la RDC
- les Relations difficiles avec le gouvernement congolais

2.2.1. Les Violations des droits humains par les casques bleus

La problématique des violations des droits humains par les casques bleus fait florès dans la littérature et dans les débats portant sur les missions onusiennes. En effet, les exemples illustratifs de ces violations sont légion et ne laissent guère d'incertitude.

On dénombre de nombreux cas de pédophilie, de prostitution à grande échelle, y compris avec des mineurs congolais des deux sexes, d'abus d'autorité, de harcèlement sexuel, viols ou tentatives de viols attribués au personnel de la MONUSCO. Les populations sont particulièrement exaspérées et accusent ces « émissaires

¹⁹Koko ,opcit, p33.

²⁰Sebahara, Pamphile. « Rd Congo : acquis et défis du processus électoral ». En ligne. Consulté le 17 janvier mars 2014.

Lien internet : <http://www.operationspaix.net/DATA/DOCUMENT/5564~v~RD Congo Acquis et defis du processus electoral.pdf>, 2012, p10.

²¹Zeebroek et al opcit, p, 6

²²Idem, p23.

de la paix qui se traînent au bras de nymphettes, les poches bourrées de dollars²³ ». Dans ce même ordre d'idées, il s'avère que dans le cadre d'enquêtes menées par le Bureau des services de contrôle interne de l'ONU (BSCI-OIOS), pas moins de 296 dossiers d'abus sexuels sur mineurs ont été ouverts et 140 cas avérés ont été recensés, essentiellement parmi les Casques bleus²⁴.

Ces abus et manquements aux droits humains ont fortement écorné l'image de la MONUSCO en RDC même si les viols et autres violations au Congo ne sont pas seulement l'apanage du personnel de la MONUSCO mais sont aussi des rebelles ou même des militaires congolais. Même si un programme de « Tolérance Zéro » a été initié par le Secrétaire Général de l'ONU, Ban Ki-Moon par rapport à ces violations, force est de constater que la plupart des casques bleus ou des fonctionnaires onusiens accusés de ces faits échappent à la justice et restent donc impunis, notamment parce qu'ils bénéficient de la protection de leurs pays d'origine. De plus, en RDC « la MONUSCO a failli à son rôle en se montrant incapable d'empêcher des viols de masse perpétrés dans plusieurs villages », ainsi que le reconnaissait, le Sous-Secrétaire général de l'ONU chargé des OMP (opérations de maintien de la paix) de l'époque Alain le Roy²⁵.

2.2.2. De la Situation Sécuritaire toujours précaire à l'Est de la RDC

En dépit de la présence de la MONUC depuis 1999, la situation Sécuritaire en RDC demeure toujours très volatile et instable. Certes, ce serait un leurre de penser que la MONUSCO peut à elle seule résoudre les problèmes plus structurels et profonds qui sont à l'origine de l'insécurité perpétrés. On ne peut cependant pas passer outre le fait qu'à plusieurs reprises des massacres ont été commis dans des zones où la MONUSCO est présente sans qu'elle n'intervienne efficacement alors qu'elle est dotée d'un mandat offensif pour la protection des civils. On peut, à plusieurs égards se poser des questions sur cette culture de « dissuasion passive » dont font montre les casques bleus de la MONUSCO face à certaines situations alors que leur mandat permet des actions offensives.

2.2.3. Les Relations difficiles entre la MONUSCO et le Gouvernement congolais

Les relations entre la MONUSCO et le Gouvernement congolais sont particulièrement complexes, une situation qui n'est pas de nature à permettre une efficacité des programmes menées conjointement. En effet, le gouvernement congolais reçoit régulièrement de vives critiques de la part du Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme, un organe de la MONUSCO. Cet organe fustige notamment les arrestations arbitraires des activistes de droits de l'homme et des opposants politiques et en général les manquements et les abus du Gouvernement congolais en matière de respect des droits de l'homme et de liberté d'expression notamment. Le Gouvernement congolais joue la carte de la souveraineté et du principe de non-ingérence pour battre en brèche les critiques en question²⁶. La tension est ainsi souvent très palpable entre les deux entités, à telle enseigne qu'en mars 2015, le gouvernement a rompu la coopération entre son armée nationale et les casques bleus dans la traque des rebelles des FDLR (Forces Démocratique de Libération du Rwanda) car la MONUSCO demandait le retrait des Généraux Sikabwe Fall et Bruno Mandefu de la tête des opérations contre les FDLR, ces deux commandants étant soupçonnés d'avoir commis des violations des droits de l'homme dans le passé²⁷. Face à cette situation pour le moins tendue, les responsables congolais n'hésitent plus à demander un retrait substantiel et progressif de quelques 20.000 casques bleus déployés en RDC²⁸.

I.3. Les Perspectives : Réforme, défis et enjeux

Nous évoquons brièvement en guise de perspective, trois facteurs qui pourraient être déterminants pour la suite du mandat de la MONUSCO :

- Une Brigade d'intervention
- Les Relations avec le gouvernement congolais
- Le Retrait progressif de la MONUSCO

²³ Kpatindé, Francis. 2004. « Scandale à la Monuc » *Jeune Afrique*. Paris. Juin 2004.

²⁴ Zeebroek et al opcit, p 24.

²⁵ Fofack, Eric Wilson. « 1992-2002, vingt ans de maintien de la paix onusien en Afrique : quel bilan? ». Note d'analyse du groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité. 2012, p9.

²⁶ Willame, opcit, p50.

²⁷ Jeune Afrique. « RDC-ONU : Rien ne va plus entre la Monusco et le gouvernement », 2015.

²⁸ Clark opcit, p377

1.3.1. Une Brigade d'intervention

Suite à la résolution 2098 du Conseil de Sécurité, une brigade d'intervention fut créée. Celle-ci confiée à la MONUSCO un mandat explicitement offensif, incluant le droit de neutraliser les groupes armés. C'est une première dans l'histoire des Nations-Unies. Les troupes de cette brigade viennent essentiellement de l'Afrique du Sud, du Malawi et de la Tanzanie²⁹. On peut se féliciter de cette avancée majeure de la part de l'ONU dont on a souvent accusé les missions de passivité face à des crimes atroces. En pratique, la brigade d'intervention a permis, de concert avec l'armée congolaise, d'éliminer le mouvement rebelle du 23 Mars (M23) dirigée par le Général Sultani Makenga³⁰. Cependant, pour que les offensives menées par cette brigade continuent de porter leurs fruits, elles nécessitent une collaboration étroite avec les forces armées de la RDC. Tant que la méfiance régnera entre la MONUSCO d'une part et la RDC et ses forces armées d'autre part, la situation ne pourra pas s'améliorer substantiellement.

1.3.2. Les Relations avec le gouvernement congolais

Le Gouvernement congolais accuse souvent la MONUSCO d'une trop grande sympathie avec des opposants politiques. Il remet ainsi en question la neutralité que devrait caractériser cette mission. Dans le contexte actuel où le président Joseph Kabila est, selon la Constitution à son deuxième et dernier mandat, la MONUSCO fait des pressions sur le Gouvernement congolais pour accélérer le processus électoral qui semble être bloqué jusque-là. Il est nécessaire que les relations entre la MONUSCO et le gouvernement congolais s'apaisent pour entrevoir un lendemain meilleur en termes d'efficacité des programmes et actions menées conjointement pour la stabilisation et la consolidation démocratique.

1.3.3. Du retrait progressif de la MONUSCO

Les casques bleus de la MONUSCO se retirent progressivement de la RDC. Le Secrétaire général des Nations Unies a annoncé un retrait progressif qui a commencé à partir de l'année 2015 avec le retrait de 2000 hommes, soit environ 10% des troupes³¹.

Le président congolais Joseph Kabila est en faveur d'un départ de la MONUSCO car, soutient-il « rien aujourd'hui ne justifie l'existence de la MONUSCO dans un pays où il n'y a plus de guerre classique, où la protection des civils relève désormais des opérations de police et des opérations militaires³² ». Cependant, du côté de l'Onu, on ne partage pas nécessairement cet avis. Les responsables onusiens laissent entendre que le départ des casques bleus dépend du Conseil de sécurité de l'ONU. Hervé Ladsous, le chef du Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) déclarait ainsi « *Il ne faut surtout pas agir avec précipitation* » estimant qu'il faille dorénavant « *discuter avec le gouvernement congolais d'une stratégie de sortie à l'horizon de trois ans, quatre ans, cinq ans* »³³. Il est impérieux que le gouvernement congolais restaure son autorité sur toute l'étendue du territoire et que ses forces armées soient aptes à assurer seules la protection des civils avant d'envisager un départ définitif de la MONUSCO. .

III. CONCLUSION

En guise de conclusion, on retiendra que ce travail visait à présenter les réalisations importantes qu'on peut mettre au crédit de la MONUSCO ainsi que les faiblesses ou limites de ladite mission. On a relevé de nombreux points positifs de l'action de la MONUSCO comme sa contribution aux efforts pour le retour de la paix, son action quoique mitigée pour la protection des civils et son appui logistique et institutionnel au Gouvernement congolais qui a notamment permis de réformer la police et l'armée et d'organiser les élections dans le pays. Les faiblesses de la MONUSCO ont aussi été mises en exergue. On a évoqué entre autres les violations des droits humains de la part du personnel de cette organisation, la persistance d'une situation instable à l'Est du pays et les relations difficiles que la mission entretient avec les autorités politiques de la RDC.

Ces forces et faiblesses nous ont permis de dégager quelques perspectives sur l'avenir de cette mission. Ici, on a mis en évidence la création d'une brigade d'intervention avec un mandat offensif, une innovation majeure dans les opérations de maintien de la paix, la nécessité d'enrayer le climat de méfiance et de suspicion entre le Gouvernement congolais et la MONUSCO pour une meilleure collaboration et une efficacité et enfin l'enjeu du retrait progressif de la MONUSCO qui divise les opinions.

²⁹Lamont Carina et Emma Skeppstrom « The United nations at war in the DRC: legal aspects of the intervention brigade ». Rapport destiné au Ministère suédois de la défense.2013, P6.

³⁰Peter opcit,p 360.

³¹Radio France Internationale « L'avenir de la Monusco en débat à l'Onu ».

³²Diasso, Alain. 2014. « Monusco : controverse autour du départ des casques bleus ». *Agence d'information d'Afrique Centrale*.2014, p1.

³³Peter ,opcit,p 368.

En termes de limites de ce travail, notons qu'on n'a pas pu évoquer en large les aspects importants tels que l'aide humanitaire apportée par la MONUSCO et la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles dans laquelle elle est engagée et bien d'autres facteurs encore. Cela étant, il va sans dire que dans les limites de notre travail, il fallait choisir certaines variables à étudier et nous estimons, toutes proportions gardées, que les variables retenue aux fins de ce travail sont peu ou prou les plus pertinentes.

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1]. Clark, Janine Natalya. 2011. « UN peacekeeping in the DRC: reflections on Monusco and its contradictory mandate ». *Journal of International Peacekeeping* 15, 363-383.
- [2]. Copeland Thomas. 2012. « Civilian Protection in the Eastern DRC: Evaluation of the MONUSCO Peacekeeping Operation ». Mémoire de maîtrise, Naval Postgraduate school. Monterey, California.
- [3]. Diasso, Alain. 2014. « Monusco : controverse autour du départ des casques bleus ». *Agence d'information d'Afrique Centrale*.
- [4]. Fofack, Eric Wilson. 2012. « 1992-2002, vingt ans de maintien de la paix onusien en Afrique : quel bilan ? ». Note d'analyse du *groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*.
- [5]. Jeune Afrique. 2015. « RDC-ONU : Rien ne va plus entre la Monusco et le gouvernement »,
- [6]. Kahombo, Balingene. 2011. « La démocratisation dans l'ombre de crises et violences politiques en Afrique: rétrospective et prospective sur le rôle des opérations de maintien de la paix ». *Conférence internationale de Dakar*
- [7]. Koko, Sidi. 2011. « Monuc and the quest for peace in the DRC : assessment of a peacekeeping mission ». *African Security Review*, vol 20, no2, 29-41.
- [8]. Kpatindé, Francis. 2004. « Scandale à la Monuc » *Jeune Afrique*. Paris. Juin 2004.
- [9]. Lamont Carina et Emma Skeppstrom. 2013. « The United nations at war in the DRC : legal aspects of the intervention brigade ». Rapport destiné au Ministère suédois de la défense.
- [10]. Neethling, Theo. 2011. « From MONUC to MONUSCO and beyond : prospects for reconstruction, state-building and security governance in the DRC .» *South African journal of international affairs*, vol. 18, no 1, p.23-41.
- [11]. Peter, Mateja. 2015. « Between Doctrine and Practice: The UN Peacekeeping Dilemma ». *Global Governance* Vol. 21, 351-370
- [12]. RFI (Radio France Internationale). 2015. « L'avenir de la Monusco en débat à l'Onu ».
- [13]. Sebahara, Pamphile. 2006. « Rd Congo : acquis et défis du processus électoral ». En ligne. Consulté le 22 mars 2016. Lien internet : http://www.operationspaix.net/DATA/DOCUMENT/5564~v~RD_Congo_Acquis_et_defis_du_processus_electoral.pdf
- [14]. Vircoulon, Thierry. 2005. « Ambiguïtés de l'intervention internationale en République démocratique du Congo ». *Politique Africaine*, Vol 2 (N° 98), pp. 79-95
- [15]. Willame, Jean Claude. 2007. *Les faiseurs de paix au Congo- Gestion d'une crise internationale dans un État sous tutelle*. Groupe de Recherche et d'information sur la paix et la sécurité : Bruxelles.

XXXXX, et. al. "Analyse Sociologique De L'action De La Mission De L'organisation Des Nations Unies Pour La Stabilisation De La Republique Democratique Du Congo." *IOSR Journal of Humanities and Social Science (IOSR-JHSS)*, 25(8), 2020, pp. 09-15.